

DEPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE TOULON

MAIRIE DE ST MANDRIER SUR MER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

=====

Nombre de Membres
En exercice : 11

Présents : 10
Pouvoirs : 0

Absent : 1

Qui ont pris part à la délibération : 10

SEANCE DU 25 JUIN 2020

=====

L'an deux mil vingt et le 25 du mois de juin à 18 h 30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de ST MANDRIER/MER a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilles VINCENT, Maire, président du CCAS.

Présents : M. VINCENT - Mme VIENOT - Mme DEMIERRE - Mme MATHIVET - Mme SAUQUET - M. CALMET, Conseillers municipaux - Mme MARECHAL - Mme BROGLY - Mme ROURE - Mme PECHARD, Membres

Absent : Mme MAIS

1 - INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil vingt et le 25 juin à 18 h 30, les cinq membres élus par le Conseil Municipal en date du 15 juin 2020, après détermination du nombre en application de l'article R123-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles, ainsi que les cinq membres nommés par arrêté municipal en date du 18 juin 2020, se sont réunis dans la salle du foyer des anciens sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, Président du CCAS.

Le nombre de candidats au conseil d'administration étant fixé à cinq membres élus et tenant compte de la répartition des sièges à la proportionnelle au plus fort reste, les conseillers municipaux suivants se sont portés candidats et ont été élus au vote secret :

- Pour la liste « Union Pour Saint Mandrier » :

Mme VIENOT Véronique - Mme DEMIERRE Colette – Mme MATHIVET Séverine - Mme SAUQUET Adeline

- Pour la liste « La Vague Mandréenne » :

M. CALMET Pierre

Les cinq membres nommés par arrêté municipal en date du 18 juin 2020 sont :
Mme MAIS Chantal (UDAF) - Mme MARECHAL Christine (CROIX-ROUGE) - Mme BROGLY Valérie (ENTR'AIDE DU VAR) - Mme ROURE Simonne (ANIMATIONS LOISIRS 3^{ème} AGE) - Mme PECHARD Antoinette (SECOURS PAROISSIAL)

Monsieur Gilles VINCENT, Maire, Président du CCAS a procédé à l'installation du Conseil d'Administration du CCAS.

Le conseil d'administration en **PREND ACTE.**

Pour extrait conforme, le 26 Juin 2020.

Signé :

Le Président,
Gilles VINCENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-268300928-20200625-2020-06-25D01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2020

Affichage : 30/06/2020

Gilles VINCENT Président du CCAS